

# Il y a 140 ans : La Commune de Paris



Par Đặng Đình Cung , JJR 64

La Commune de Paris a cessé d'exister le 28 mai 1871 après une semaine de terrible résistance appelée "Semaine Sanglante". A l'occasion de la 140ème commémoration de ce massacre, nous allons raconter le déroulement de ce soulèvement du peuple de Paris.

Le 19 juillet 1870, l'empereur Napoléon III déclara la guerre à la Prusse dans le but de s'opposer au mouvement d'unification de l'Allemagne. Par rapport à l'armée prussienne, l'armée française manquait d'équipements, n'était pas bien entraînée et était mal commandée. Malgré quelques individus et unités constituées qui avaient combattu courageusement, l'armée française s'effondra rapidement. Le 2 septembre, Napoléon III se rend à Sedan. Le 19, les places fortes autour de Paris tombent l'une après l'autre. Le siège de Paris commença le 29 octobre, le maréchal Bazaine se rend en remettant aux Prussiens la citadelle de Metz et ses 180.000 défenseurs avec tout leur armement et munitions.

En politique, le 4 septembre 1870, lors d'un coup d'état sans effusion de sang, les députés décident la destitution de Napoléon III, l'établissement de la Troisième République et la constitution du Gouvernement de Défense Nationale chargé de résister à l'armée prussienne. Le 18 janvier 1871, les princes allemands se réunissent au palais de Versailles pour déclarer l'unification de l'Allemagne et élire le roi de Prusse comme empereur d'Allemagne. Dix jours après, le Gouvernement de Défense Nationale signe l'armistice avec l'empire d'Allemagne. Cependant, la Garde Nationale et le peuple de Paris n'acceptent pas cette reddition. Ils reprochent au gouvernement son conservatisme et son incompétence dans l'organisation de la résistance. Le 18 mars, ils déclarent la Commune de Paris.

## *La Colonne Vendôme à Paris abattue durant la Commune →*

En fait, les ouvriers et le parti républicain de Paris avaient déjà l'intention de constituer la Commune de



Paris depuis le 31 octobre 1870 quand ils apprirent que le Gouvernement de Défense Nationale étudiait l'option d'un armistice avec la Prusse. A midi, les émeutiers occupent l'Hôtel de Ville, siège du gouvernement pour protester contre la faiblesse de la direction militaire. A trois heures du lendemain, ils relâchent les membres du gouvernement arrêtés et se dispersent dans le calme après avoir eu l'assurance de l'organisation des élections qui décident de la poursuite de la guerre et également parce qu'ils constatent qu'ils ne sont pas suivis par la population des quartiers riches de la capitale. Le 22 janvier 1871, après avoir appris que le Gouvernement de Défense Nationale a demandé l'armistice, un groupe se forme devant l'Hôtel de Ville pour protester. Vers trois heures de l'après-midi, la Garde Mobile, constituant les troupes gouvernementales, reçoit l'ordre de tirer pour disperser la foule. La Garde Nationale riposte. Il y eut un certain nombre de morts et de blessés. Le gouvernement donne l'ordre d'arrêter environ 80 meneurs, interdit la parution des journaux et la réunion des clubs politiques.

Les élections du 8 février ont été organisées de façon précipitée et dans le seul but de faire approuver l'armistice avec la Prusse (désormais appelée l'Empire Allemand). La majorité des députés élus sont des représentants de la bourgeoisie et de l'aristocratie appartenant aux Bourbons qui régnèrent avant la Révolution Française de 1789. Ils sont favorables à la paix et veulent rétablir leur ancien pouvoir. Les classes ouvrières, petits commerçants de

artisans des villes se considèrent comme trahis et, à partir du 22 mars, se sont soulevés pour constituer des communes, une forme de gouvernement auto-géré : Marseille, Lyon, Narbonne, Saint-Etienne, Toulouse, Le Creusot,... Au bout de quelques jours, le gouvernement légal arriva à dissoudre ces communes par la force. Le 28 mars, la Commune de Paris fut proclamée.

Avant cette date, le gouvernement légal dirigé par le réactionnaire Adolphe Thiers avait multiplié les provocations : interdiction des journaux de gauche, arrestation du dirigeant de gauche Auguste Blanqui, suppression des remises de dettes, suppression des soldes de la Garde Nationale. Le 18 mars, Thiers donne l'ordre de confisquer les canons de cette arme. Pendant le siège de Paris par les Prussiens, pour se défendre, la population de Paris a recruté et entretenu la Garde Nationale et a souscrit financièrement à l'achat de ces canons. C'est pourquoi, elle considère que la Garde Nationale est son armée et les canons sa propriété. Les soldats envoyés désarmer la Garde Nationale prennent le parti de la population de Paris. Devant cette situation troublée, le gouvernement de Thiers se retire de la capitale pour siéger à Versailles. Les bourgeois et les aristocrates des quartiers ouest de Paris s'enfuient avec eux laissant la ville aux mains des classes laborieuses du centre et de l'est de Paris.



*Vision d'ensemble des incendies à Paris en 1871.*

*Au premier plan, le palais des Tuileries et au milieu à droite l'Hôtel de Ville, en proie aux incendies*

Le gouvernement de Versailles dispose d'une armée de métier nombreuse, aguerrie et bien armée. L'effectif attaquant Paris s'élève à 120.000 hommes. Sur le papier la Commune de Paris a jusqu'à 194.000 hommes dans la Garde Nationale. Ces hommes sont pleins d'élan révolutionnaire, suffisamment armés, mais ils manquent de discipline et d'expérience militaire. En réalité il n'y eut que 10.000 à 45.000, selon les estimations, en mesure de combattre.

Autrefois, Thiers dirigeait la construction de l'enceinte de Paris pour défendre la capitale en cas d'attaque ennemie. Cette enceinte a montré sa justification quand les Prussiens assiégeaient Paris. Pendant la Révolution de 1848, il avait proposé au roi Louis-Philippe de confiner les émeutiers à l'intérieur de l'enceinte afin d'écraser facilement le mouvement révolutionnaire. Louis-Philippe préféra abdiquer pour ne pas avoir à commettre ce crime. Maintenant, ayant les mains libres, il mit en application son plan et Paris fut assiégé pour la deuxième fois. Cette fois-ci les assiégeants étaient des soldats du gouvernement légal, appelés les Versaillais, et leurs complices, les Allemands.

Il y eut des escarmouches sans résultats probants pendant deux mois. Le 21 mai, un traître ouvre la porte d'un fortin à l'ouest de Paris pour laisser entrer les Versaillais. Avec cette entrée des Versaillais dans Paris commence une semaine de massacres incroyables appelée la Semaine Sanglante.

Les Versaillais occupent successivement les quartiers ouest de Paris et se dirigèrent vers l'Est et le Nord. Au fur et à mesure de leur avance, ils fusillèrent sans jugement tous les Gardes Nationaux qu'ils ont arrêtés. Les blessés et les

médecins qui les accompagnent sont également tués. Les civils, vieux ou jeunes ayant l'air pauvres ou des mains calleuses comme des mains d'ouvriers subissent le même sort. Les portes à l'est et au nord de Paris sont bloquées par les Allemands. Ne pouvant pas se sauver, les Gardes Nationaux se retirent dans leur quartier d'habitation, chacun pour défendre leur famille. Un certain nombre de bâtiments comme les Tuileries, le Conseil d'État, la Cour des Comptes,... s'enflamment sans qu'on puisse dire si c'est à cause des boulets rouges versaillais ou d'incendiaires non identifiés. Ce dont on est sûr est que les Communards n'ont mis le feu qu'à l'Hôtel de Ville, la Préfecture de Police et le Palais de Justice avant de se retirer. Le 27 mai, les deux camps se battent à mort au cimetière Père Lachaise. Les Communards faits prisonniers sont collés à un mur, appelé par la suite Mur des Fédérés, puis fusillés. Le 28, la dernière barricade tombe. Le 29 le fort de Vincennes se rend aux Allemands. Tous les officiers sont passés par les armes.

*Les derniers combats, dans le cimetière du Père Lachaise*



Le nombre des victimes de cette répression est impressionnant. Le gouvernement de Versailles avoue avoir payé les cercueils de 17.000 fusillés. Mais des chercheurs ont estimé que le nombre des exécutions sommaires pourrait s'élever jusqu'à 30.000 personnes. En représailles, le 24 mai, les Communards fusillent l'archevêque de Paris et cinq autres otages, le 25, il tue 14 autres personnes accusées d'avoir été des indicateurs pour les Versaillais et, le 26, ils tuent encore une centaine d'autres soupçonnées d'espionnage. D'après le rapport présenté à l'Assemblée Nationale en 1875, il y eut 43.500 arrestations, parmi lesquelles 7.700 personnes ont été relâchées faute de preuves, 300 tuées pour tentative d'évasion, 15 tribunal militaire ont jugé 46.800 personnes et prononcé

10.137 condamnations, dont 95 condamnations à mort, 251 aux travaux forcés et environ 4.600 à la déportation. Du côté des Versaillais, il y eut 900 morts et 6.500 blessés pendant les batailles de la dernière semaine de la Commune. Ces chiffres ne tiennent pas compte des communes situées en provinces.

Du point de vue social, la Commune de Paris a pris des décisions d'urgence en vue d'aider les pauvres : remise des loyers impayés, interdiction d'expulser pour dettes, suspension des ventes des objets déposés au Mont-de-Piété, les objets de moins de 20 francs pouvant être retirés sans intérêts, remise de dettes pendant trois ans,... L'oeuvre législative a été énorme et en avance pour l'époque : démocratie directe, élection des fonctionnaires, des officiers et des dirigeants d'entreprises, égalité des sexes en matière politique et salariale, État de droit, séparation de l'Église et de l'État, éducation obligatoire, gratuite et laïque,... Ces mesures ont bien sûr été abrogées quand le régime légal versaillais a été rétabli. Mais elles ont servi ensuite de modèles à des générations de révolutionnaires qui viendront après, en particulier, les Gouvernements Soviétiques de Russie (1917), la République Espagnole (1936), la République Démocratique du Vietnam (1946) et la République de Cuba (1959).

En matière culturelle, la Commune de Paris nous a laissé des chansons célèbres encore chantés aujourd'hui : "L'Internationale" et "Elle n'est pas morte" d'Eugène Pottier, "Le Temps des cerises" et "La Semaine sanglante" de Jean Baptiste Clément. Des journalistes et des écrivains comme Lissagaray, Jules Vallès, Émile Zola, Victor Hugo, Arthur Rimbaud,... ont écrit leurs mémoires, des poèmes ou des romans poignants sur cette période historique.

Plusieurs spécialistes, dont Marx et Lénine, ont entrepris des analyses politiques. Je n'en rajouterai pas plus.

**Đặng Đình Cung JJR 64**

**Références**

Prosper Olivier Lissagaray : "Histoire de la Commune de 1871", Éditions La Découverte, 2004 (réédition)

Jacques Duclos : "A l'assaut du Ciel", Éditions Sociales, 1961

Jacques Rougerie : "Paris insurgée, la Commune de 1871", Découvertes/Gallimard, 2009

Lissagaray était un journaliste ayant participé au soulèvement de la Commune de Paris.

Duclos était Secrétaire Général du Parti Communiste Français après la Deuxième Guerre Mondiale.

Rougerie est un historien spécialisé dans l'histoire de la Commune de Paris..